## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360) SEANCE DU Lundi 23 septembre 2024

N° DE LA DELIBERATION: 2024042

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous présidence de Mr Cyril OZIL, Maire.

Présents : Buchon Christine, Croxo Charles, CROXO Stéphanie, Lafont Eric, LAINE Jean-Michel, Ozil Cyril, Recht Caroline

Absents: BONOT Anne-Marie procuration à OZIL Cyril, BOURGUET Sébastien procuration à LAFONT Eric, OZIL Sylvain procuration à CROXO Stéphanie, SAUVAYRE Jean-Luc procuration à LAINE Jean-Michel.

A été nommé secrétaire : Mme CROXO Stéphanie

NOMBRES DE MEMBRES : 11 Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice: 11

Qui ont pris part à cette délibération : 11

Date de la convocation : 18/09/2024 Date d'affichage : 18/09/2024

## Objet de la délibération : Etat d'assiette et destination des coupes de bois

Le Conseil Municipal d'Euzet,

Vu le Code Forestier, en particulier les articles L212-2, L214-5 à 8, L214-10, L214-11 et L243-1 ;

Vu la Charte de la Forêt Communale, en particulier les articles 14 à 23 ;

Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale ; Considérant :

☐ La proposition d'état d'assiette des coupes faite par l'ONF le 26/01/2024 pour l'exercice 2024,

avec les propositions de destination pour ces coupes ou leurs produits.

☐ Le programme pluriannuel de coupes pour la période 20.....- 20....., (Case à cocher si un tel document a été produit à la commune)

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

## 1) ARRÊTE l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2024, pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, comme suit :

Parcelle (UG)	Type de coupeª	Volume présumé réalisable (m³)	Surface à parcourir (ha)	Coupe prévue à l'aménagement (Oui/Non)	Année prévue à l'aménagement
20	régénérati on	700	9.19	oui	2024
33	régénérati on	550	6.72	oui	2024

2) INFORME le Préfet de Région des motifs de son opposition à l'inscription des coupes suivantes proposées par l'ONF sur l'état d'exercice 2024 :

Envoyé en préfecture le 08/10/2024 Reçu en préfecture le 08/10/2024

Publié le 08/10/2024

ID: 030-213001092-20240923-DE2024042-DE

Parcelle (UG)	Type de coupe <sup>i</sup>	Volume présumé réalisable (m³)	Surface à parcourir (ha)	Coupe prévue à l'aménagem ent (Oui/Non)	Année prévue à l'aménagement	Demande du propriétaire (Année de report ou Suppression)	Motif (art.L 214-5 du CF)
20	Régénér ation	700	9.19	oui	2024		Trop proche de la parcelle 18 coupée en 2023
33	Régénér ation	550	6.72	oui	2024		Report 2025

 PROPOSE la destination des coupes et produits des coupes de l'état d'assiette de l'exercice 2025, ainsi que des modalités de leur commercialisation

## 3A. VENTE OU DELIVRANCE DE BOIS SUR PIED

	Choix Destination - Mode de vente [Type de produit (BO bois d'œuvre ; BI bois d'industrie ; BE bois énergie) concerné et choix effectué, avec volume indicatif le cas échéant]					
	3A3	3A4	3A5			
Parcelle		Vente avec mise en concurrence	Autre choix			
(UG) Délivrance*		(vente de Gré à Gré par soumissions)	(A préciser )			
9		OK				
33		OK				

4) DONNE POUVOIR à Mr le Maire pour signer tout document nécessaire à la bonne exécution des opérations visées aux alinéas 1 à 4.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Le Conseil Municipal,

		1111
Le Maire,	Mr Sébastien BOURGUET	(Gard)
Cyril OZIL	Conseiller Municipal	
La Première Adjointe,	Mme Caroline RECHT	
Stéphanie CROXO	 Conseillère Municipale	,
Le Deuxième Adjoint,	Mr Eric LAFONT	
Mr Jean-Luc SAUVAYRE	Conseiller Municipal	
Mr Jean-Michel LAINE	Mr Sylvain OZIL	
Conseiller Municipal	Conseiller Municipal	
Mme Anne-Marie BONOT	Mr Charles CROXO	
Conseillère Municipale	Conseiller Municipal	
Mme Christine BUCHON		
Conseillère Municipale		